

# Communiqué de presse

POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

Le 3 mars 2016

## ÉLECTIONS MANITOBA ENCOURAGE LES FUTURS ET NOUVEAUX ÉLECTEURS À PARTICIPER À L'ÉLECTION PROVINCIALE

Dans le cadre de trois programmes pratiques, les jeunes du Manitoba sont invités à participer au processus de l'élection provinciale à venir. **Futurcitoyen**, le **Programme des élèves préposés à l'information**, et **Le pouvoir de choisir** sont des programmes conçus pour promouvoir la participation des jeunes et des enfants aux élections et faire en sorte que cette participation devienne une habitude.

« En donnant l'occasion à des jeunes de participer à cette élection, nous espérons susciter l'intérêt de la prochaine génération d'électeurs, a indiqué la directrice générale des élections, M<sup>me</sup> Shipra Verma. Il n'est jamais trop tôt pour se renseigner sur la démocratie. »

**Futurcitoyen** est un programme qui invite les parents à aller voter avec leurs enfants. Que leurs parents votent par anticipation ou le jour du scrutin, les enfants seront les bienvenus aux centres de scrutin où ils recevront un autocollant « Futur électeur ». Ils peuvent afficher leur autocollant sur une **carte d'engagement à voter** qui peut être imprimée à partir du site Web de Futurcitoyen.ca ou obtenue au centre de scrutin. La carte d'engagement indique l'année au cours de laquelle l'enfant pourra voter et précise que ce dernier s'est engagé à voter le moment venu.

Le site Web de [Futurcitoyen.ca](http://Futurcitoyen.ca) offre aussi des renseignements concernant des activités et des jeux visant à informer les jeunes au sujet du processus électoral et à leur faire comprendre pourquoi il est important de voter.

Le [Programme des élèves préposés à l'information](#) offre la possibilité aux élèves de 11<sup>e</sup> et de 12<sup>e</sup> années de travailler le jour du scrutin. Le rôle de ces élèves est d'accueillir les électeurs dans le centre de scrutin et de les diriger vers le bureau de scrutin approprié. Les élèves préposés à l'information gagnent 11 \$ l'heure et suivent une séance de formation rémunérée. Les formules de demande et les renseignements se trouvent sur le site Web d'Élections Manitoba. Les élèves de moins de 18 ans doivent aussi présenter un formulaire de consentement signé par l'un de leurs parents ou leur tuteur.

[Le pouvoir de choisir](#) est un programme de longue date d'Élections Manitoba qui a été élaboré en collaboration avec des éducateurs manitobains. Dans le cadre de ce programme, des animateurs présentent des ateliers interactifs en salle de classe pour les élèves à partir de la 4<sup>e</sup> année, ainsi que

pour les apprenants adultes. Ces ateliers permettent aux participants de découvrir l'histoire des élections et le processus électoral actuel. Ils se terminent par une simulation d'élection durant laquelle les élèves jouent le rôle des employés électoraux, des candidats et des électeurs. On invite les éducateurs à se renseigner davantage sur ce programme et à s'inscrire à un atelier sur le site d'Élections Manitoba.

-30-

*Élections Manitoba est le bureau indépendant de l'Assemblée législative du Manitoba ayant comme responsabilité l'administration des élections provinciales générales et partielles.*

Porte-parole auprès des médias :

Alison Mitchell, gestionnaire des communications et des renseignements au public

Les représentants des médias peuvent adresser leurs demandes à :

Estefania Wujkiw, agente des relations avec les médias

Téléphone : 204 945-5755

Courriel : [ewujkiw@elections.mb.ca](mailto:ewujkiw@elections.mb.ca)

*Téléchargez la nouvelle application mobile d'Élections Manitoba, « Le Manitoba vote en 2016 », pour Apple, Android ou BlackBerry.*